

Audience Ministérielle

L'UNSA-Ferroviaire demande audience à Madame la Ministre en charge des Transports



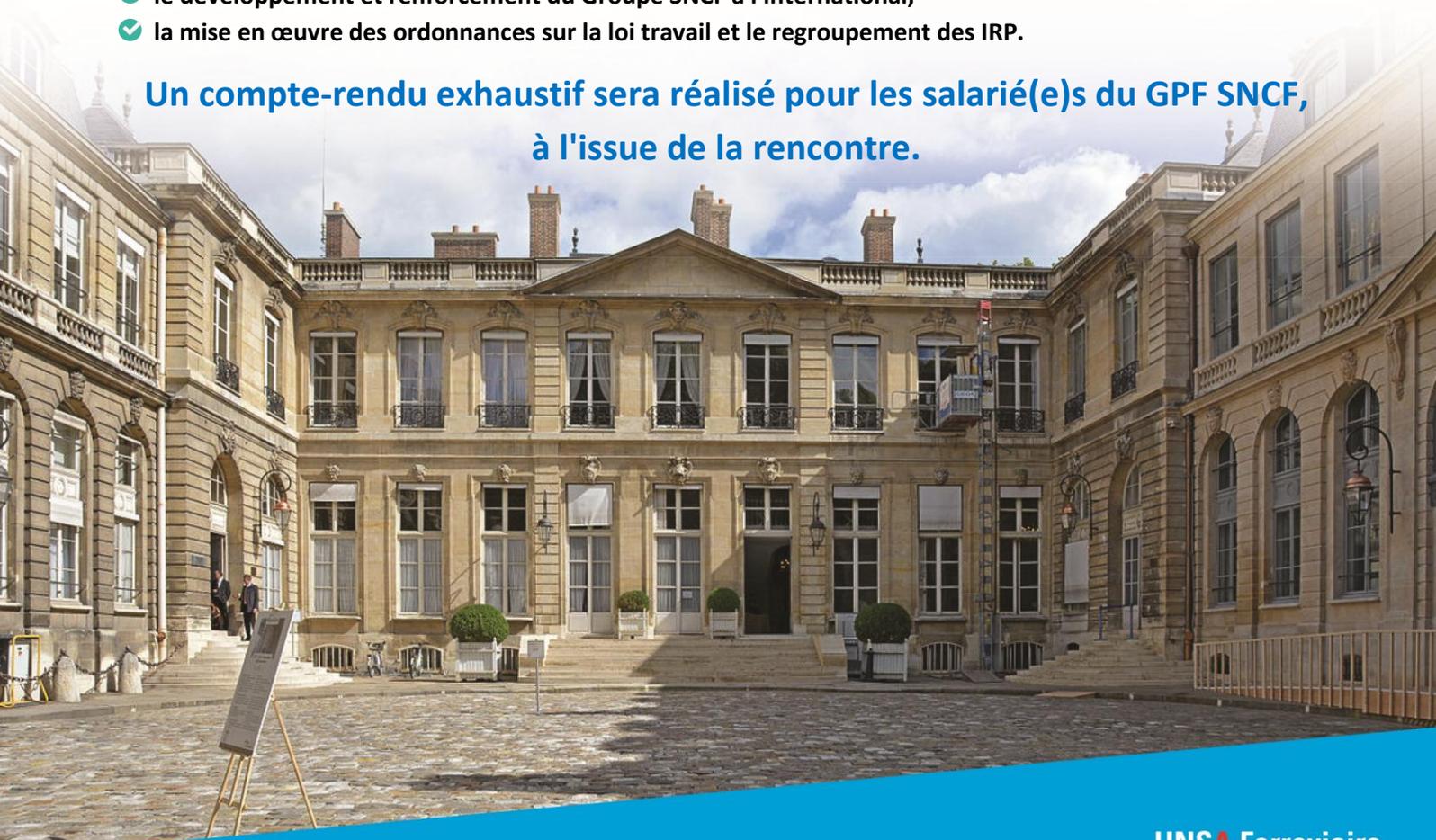
Paris, le 13 novembre 2017

L'**UNSA-Ferroviaire**, dans la continuité des actions engagées en septembre et octobre 2017, demande une entrevue avec Madame Elisabeth Borne, Ministre en charge des Transports.

L'**UNSA-Ferroviaire** désire échanger sur de nombreux points, impactant directement les salarié(e)s du Groupe Public Ferroviaire SNCF, au Statut et Contractuels. Thèmes inscrits, abordés lors de l'audience :

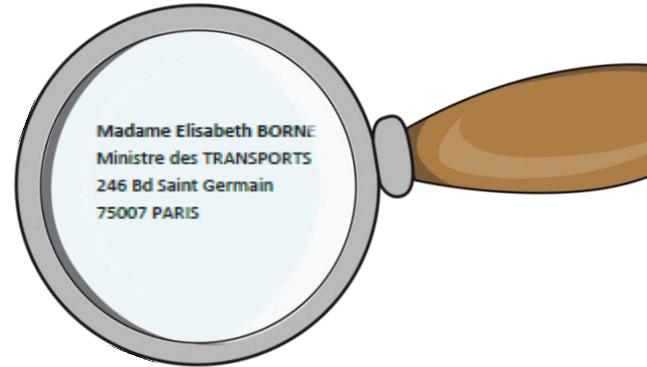
- ✓ la préservation du modèle social des salarié(e)s au Statut et Contractuels du GPF SNCF,
- ✓ le régime de retraite,
- ✓ le pouvoir d'achat et l'augmentation de la CSG,
- ✓ le niveau de la convention collective,
- ✓ le développement et renforcement du Groupe SNCF à l'international,
- ✓ la mise en œuvre des ordonnances sur la loi travail et le regroupement des IRP.

**Un compte-rendu exhaustif sera réalisé pour les salarié(e)s du GPF SNCF,
à l'issue de la rencontre.**





Union Nationale des Syndicats Autonomes



Madame Elisabeth BORNE
Ministre des TRANSPORTS
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Paris, le 13 novembre 2017

Objet : demande d'audience secteur ferroviaire - Fédération UNSA-Ferroviaire

Madame la Ministre,

Le secteur ferroviaire est au cœur de la mobilité du quotidien et de la politique d'aménagement de notre territoire. Ce secteur est également un grand pourvoyeur d'emplois directs et indirects tant dans ses missions de service que dans l'industrie et les travaux publics.

La perspective de la mise en œuvre du quatrième paquet ferroviaire, et plus particulièrement la généralisation de l'ouverture à la concurrence, les conditions de financements du modèle ferroviaire, l'avenir du transport de marchandises par le rail et la rationalisation des dessertes TGV font l'objet d'une mission confiée à M. Jean Cyril SPINETTA à laquelle notre Fédération contribuera.

Face aux évolutions et les annonces y afférentes, le corps social des salarié(e)s s'interroge notamment sur :

- la préservation du modèle social des salarié(e)s au Statut et Contractuels du Groupe Public Ferroviaire SNCF,
- le régime de retraite,
- le pouvoir d'achat et l'augmentation de la CSG,
- le niveau de la convention collective,
- le développement et renforcement du Groupe SNCF à l'international,
- la mise en œuvre des ordonnances sur la loi travail et le regroupement des IRP.

Afin d'échanger nos points de vue sur ces sujets, nous nous permettons de vous solliciter une audience dans les meilleurs délais.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Roger DILLESEGER
Secrétaire Général
Tel. 06 08 89 71 69